

autres lignes en direction de Québec via Chibougamau et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La deuxième au Québec

LG 4, qui ajoute au réseau d'Hydro-Québec une puissance de 2 650 mégawatts, est, après LG 2, la deuxième centrale en importance au Québec et la troisième au Canada après Churchill Falls. Comme LG 3, il s'agit d'une centrale de surface, tandis que LG 2 est la plus importante centrale souterraine au monde. LG 4 possède neuf groupes turbine-alternateur qui seront mis graduellement en service et pourraient pourvoir aux besoins en énergie de 900 000 foyers. Les travaux de construction auront duré sept ans. Les investissements d'Hydro-Québec, pour les prochaines années, visent surtout l'amélioration du réseau et du service à la clientèle. L'écoulement de ses surplus, tant sur le marché québécois qu'aux États-Unis, constitue actuellement sa principale préoccupation. Les programmes commerciaux abondent dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel. D'importants contrats d'exportation d'énergie excédentaire ont été signés avec la New York Power Authority (NYPA) et avec le New England Power Pool (NEPOOL). D'autres, dans le but d'écouler de l'énergie ferme, sont en train d'être négociés avec ces deux organismes et Hydro-Québec a conclu une entente d'exportation d'énergie ferme avec le Vermont.

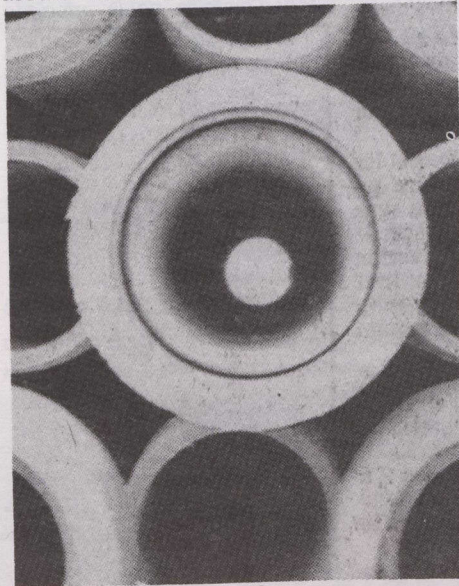
Hydro-Québec est la plus grande entreprise du Québec. La puissance de son réseau dépasse les 21 000 mégawatts et son actif atteint 25 milliards de dollars. Lors de sa création en 1944, Hydro-Québec avait 249 000 abonnés, alors qu'actuellement, la société en compte plus de 2,2 millions.

Production industrielle d'une fibre d'amianté non toxique

Le projet de fibre d'amianté non toxique mise au point par la Société nationale de l'amianté (SNA), qui est vital pour cette importante industrie au Québec, entrera dans sa phase industrielle en juin.

En effet, à partir du mois de juin, la SNA commence à produire journalièrement une tonne de la nouvelle fibre, à son Centre de recherches. Cette production devrait permettre aux utilisateurs d'amianté d'obtenir des échantillons de taille industrielle afin de pouvoir apprécier les caractéristiques de la nouvelle fibre.

Lors d'une récente entrevue, M. Daniel Perlstein, président-directeur général de la SNA, a dit tout l'espoir que cette société de gestion regroupant les intérêts du gouvernement du Québec dans l'industrie de l'amianté a dans ce projet. Le passage à l'étape industrielle de ce projet est un pas important franchi par la SNA, car les chercheurs éprouvaient des difficultés à produire cette fibre en quantité suffisante pour en assurer la rentabilité économique.



L'avenir de l'industrie de l'amianté, celui de la fabrication de tuyaux d'amianté-ciment, dépend du succès de la nouvelle fibre non toxique mise au point par le Centre de recherches de la SNA.

Jusqu'ici, la SNA a réussi à démontrer que sa nouvelle fibre d'amianté est non toxique au niveau cellulaire. Les recherches actuelles portent sur les réactions d'animaux à l'inhalation de la nouvelle fibre, mais il faudra attendre 1986 avant que des conclusions définitives puissent être tirées quant au degré de toxicité de cette fibre modifiée. Une équipe agréée par le Marché commun est actuellement à l'œuvre en Italie. La SNA

espère pouvoir conclure prochainement un autre contrat avec les Charbonnages de France. La SNA est également engagée dans des négociations avec des chercheurs américains. Pour prouver hors de tout doute la non-toxicité de la nouvelle fibre, chaque pays devra l'étudier et vérifier si elle correspond à ses propres normes.

L'investissement consenti jusqu'à maintenant par la SNA, via son laboratoire de recherches de Sherbrooke (Québec), dans la mise au point de cette fibre non toxique, dépasse un million de dollars. Toutefois, selon M. Perlstein, l'effort consenti à ce projet va s'accélérer à partir de maintenant et il en coûtera au moins deux millions de dollars par année d'ici 1987 afin de le mener à terme.

L'opération supplémentaire permettant de rendre la fibre d'amianté non toxique, grâce à l'imprégnation par un gaz qui en change la structure chimique, coûte environ 100 \$ la tonne. Ce coût ajouterait environ 20 % au prix actuel de 550 \$ d'une tonne d'amianté destinée à la production d'amianté-ciment. Le président directeur-général de la SNA estime que cette augmentation ne nuirait pas à la compétitivité de l'amianté, les acheteurs de produits industriels payant actuellement un prix beaucoup plus élevé pour des substituts de celle-ci. Par exemple, la SNA fabrique actuellement du papier d'amianté, vendu 750 \$ la tonne. Un substitut de ce papier se vend 1 350 \$ la tonne.

Selon M. Perlstein, il n'y a aucun doute qu'il existe actuellement une industrie des substituts de l'amianté, certains très efficaces comme la fibre de verre, qui est non seulement non toxique mais également plus économique que l'amianté. Toutefois, plusieurs de ces produits ont une vie éphémère et pourraient même s'avérer éventuellement plus toxiques que l'amianté.

« On vit actuellement une période intermédiaire où beaucoup de gouvernements ont réglementé l'amianté, mais n'ont pas encore réglementé les substituts », de dire M. Perlstein. Cependant, la situation commence à changer et, par exemple, le Danemark est en train de réglementer toutes les fibres minérales naturelles autres que l'amianté. En France, une enquête publique a été mise sur pied afin que soient étudiés les dangers des substituts de l'amianté.

« Pendant une période assez longue, les entreprises produisant des substituts à l'amianté vont voir leurs affaires fructifier. Il faudra un certain temps avant que ces substituts soient classifiés de la même manière que l'amianté », de conclure M. Perlstein.

Oiseaux de fer, oiseaux de chair

À l'aéroport de Toronto, on utilise, depuis trois ans, les faucons pèlerins pour chasser les mouettes du lac Ontario et les outardes de passage. Ces oiseaux sont devenus la plaie des aéroports. Qu'ils frappent de plein fouet le cockpit d'un petit avion, et c'est suffisant pour causer un écrasement. Lorsqu'ils sont aspirés par les énormes moteurs des grands courriers, ils causent à ces derniers de sérieux dommages. L'an passé, les compagnies aériennes ont dépensé des millions de dollars en réparation. Les faucons pèlerins peuvent en fait repérer une mouette à deux kilomètres de distance. Ceux-ci ne sont cependant pas dressés pour les attaquer, mais la simple vue d'un faucon suffit à éloigner les mouettes pendant des heures.